

Numéro de voile FFV :

Nom, Prénom du **Skipper** :

Nom du club :

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ E.Mail : _____

Nom du bateau : _____

Coût : 20,20 € par mouvement

L'amarrage du bateau au port est gratuit du 8 au 12 avril.

Date	Mise à l'eau	Sortie	Lieu souhaité	Stationnement

N.b.: en raison des coefficients de marée, le nombre de grutages à l'ENVSN les 8, 9 et 11 avril sera restreint. La sortie des bateaux à l'issue du Spi Ouest est possible à Port-Haliguen avec limite d'horaire en fin d'après-midi. Les demandes seront traitées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions centralisées par mail au ycquiberon@orange.fr

Les bateaux sur remorques pourront stationner à l'ENVSN après le Spi Ouest, après contact à l'ENVSN 02 97 30 30 25, et les remorques pour ceux qui le souhaitent du 8 au 11 avril.

Du 8 au 11 avril, les remorques des bateaux grutés à Port-Haliguen peuvent être stationnées sur le parking public du Fort neuf (non sécurisé).

Date : Signature du skipper :

Contact au YC Quiberon : Maryvonne Dejeammes 06 75 65 37 41